



Organisation  
des Nations Unies  
pour l'éducation,  
la science et la culture



Bureau international  
d'éducation

# BIE

## Stratégie et programme de travail 2012-2017



Bureau  
international  
d'éducation  
de l'UNESCO



"O livro cantado n'almia e gome que faz a palma e chivea que faz o mar!"

# Stratégie et programme de travail 2012-2017

Le Bureau international d'éducation (BIE) est le plus ancien des instituts de l'UNESCO. Fondé en 1925, il est devenu en 1929 la première organisation intergouvernementale dans le domaine de l'éducation. Intégré à l'UNESCO depuis 1969, il est l'institut de l'UNESCO spécialisé en matière de curriculum. Sa perspective globale et comparative sur le curriculum associée à son expertise technique, son expérience, sa portée et ses réseaux font du BIE une organisation unique au monde parmi les institutions œuvrant dans ce domaine.

Ce document trace les grandes lignes de l'approche stratégique du BIE pour assurer sa transformation en Centre d'excellence en matière de curriculum.



# Contexte et enjeux

## À propos du curriculum

L'accès à la connaissance et l'éducation comptent parmi les principaux facteurs contribuant à la réduction de la pauvreté, au développement durable et à la croissance économique. Dans ce contexte, le curriculum est de plus en plus envisagé comme le fondement des réformes éducatives qui visent à améliorer la qualité de l'apprentissage. C'est dans cette optique que les responsables de l'éducation nationale des pays du monde entier, quelque soit la diversité des approches adoptées, cherchent à mettre au point des curricula novateurs pour assurer la qualité et la pertinence de l'apprentissage des élèves afin de leur permettre de relever les défis et saisir les opportunités qui se présenteront tout au long de leur vie.

## Développement du curriculum aujourd'hui

Le curriculum s'articule autour de choix conscients et systématiques pour définir les connaissances, les capacités et les valeurs qui orienteront les processus d'enseignement et d'apprentissage, en répondant aux questions portant sur ce que devraient apprendre les élèves, pourquoi, quand et comment. Par ailleurs, le curriculum est également envisagé comme le résultat d'un consensus politique et social qui illustre une vision commune de la société, tout en tenant compte des besoins et des attentes aux niveaux local, national et mondial. C'est pourquoi aujourd'hui, la réforme et les processus de développement du curriculum font l'objet de discussions publiques et de consultations toujours plus larges avec les différentes parties prenantes. La conception du curriculum donne désormais lieu à des débats animés – où sont souvent confrontées des perspec-

tives contraires – qui engagent les décideurs, les spécialistes, les praticiens et la société en général.

Les réformes curriculaires des vingt dernières années peuvent être, entre autres, attribuées à différents facteurs liés aux rapides changements technologiques et sociaux, à la nécessité de répondre aux nouveaux défis de la vie contemporaine, à l'émergence d'une société de la connaissance dans laquelle l'apprentissage se poursuit tout au long de la vie, au regain d'intérêt que suscite l'Éducation pour Tous, à la prééminence des problèmes liés à l'équité, à la qualité et à l'inclusion ainsi qu'à l'importance croissante accordée à l'évaluation de la performance et à la responsabilité.

## Importance d'une perspective internationale du curriculum

Le caractère complexe des processus de développement curriculaire et les multiples solutions au « quoi » et au « comment » de l'enseignement et de l'apprentissage posent des défis majeurs aux décideurs et aux concepteurs du curriculum. Parce que les processus de développement curriculaire sont influencés à la fois par les besoins locaux par des modèles transnationaux et par des tendances mondiales, il est essentiel d'adopter une perspective internationale globale sur les questions, les tendances et les approches en matière de curriculum. Les professionnels chargés de la réforme, du développement et de la mise en œuvre du curriculum au niveau national devraient, dans l'idéal, disposer d'informations, de connaissances, de compétences et d'expériences diversifiées dans le domaine du curriculum.

L'objectif ultime d'améliorer l'apprentissage des élèves grâce à un curriculum de qualité, pertinent et inclusif, est étroitement lié à des contributions stratégiques qui incluent le conseil politique, l'appui technique, le développement des capacités, le travail en réseau, une coopération efficace, ainsi qu'un meilleur partage des connaissances dans le domaine du curriculum.

**La coopération au sujet des politiques et des pratiques curriculaires s'intensifie entre les pays et groupes de pays, et les échanges se multiplient.** A ce titre, les initiatives de coordination des curricula lancées notamment par le Conseil de coopération des États arabes du Golfe (CCG), la Coordination éducative et culturelle centraméricaine (CECC), l'Association de l'Asie du Sud pour la coopération régionale (SAARC) et la Conférence des ministres de l'éducation des pays ayant le français en partage (CONFEMEN) font figures d'exemples. **Parallèlement, la nécessité d'avoir accès à une gamme élargie d'informations utiles, de connaissances, d'expériences, et de compétences spécialisées et pertinentes relatives au curriculum s'est également accrue.**

Dans le cadre de la Stratégie approuvée par la Conférence générale de l'UNESCO en novembre 2011 visant à faire du BIE le Centre d'excellence de l'UNESCO en matière de curricula, **les sollicitations adressées au BIE pour des services en rapport avec le curriculum augmentent en volume, en portée et en complexité.** En conséquence, pour répondre pertinemment aux demandes des États membres se tournant vers l'UNESCO à la recherche de conseils, d'assistance et d'une vision quant aux orientations à prendre au sujet de problèmes curriculaires persistants et complexes, le BIE doit anticiper activement, élargir et améliorer son travail dans un certain nombre de domaines.

Le Bureau peut compter sur un ensemble hautement apprécié de ressources et d'expériences acquises dans des contextes très variés pour satisfaire les besoins des États membres, mais il doit faire face à quatre défis majeurs dans l'amélioration et l'élargissement de son travail.

Le défi premier a trait à la **pertinence**. Il est capital de concevoir et de proposer des produits et des services conformes aux besoins et aux demandes des États membres.

Le second défi se rapporte à **l'efficacité**. Il est en effet essentiel de mettre en œuvre des initiatives et des activités opérantes et bien conçues.

Le troisième défi concerne la **qualité**. Il est primordial d'élaborer et d'appliquer une gamme de produits et de services de qualité, pertinents et axés sur les résultats. Il est aussi essentiel d'améliorer en permanence ceux qui existent et de concevoir des méthodes novatrices.

Enfin, le quatrième défi est celui de la **durabilité**. Pour assurer efficacement des services et des produits de qualité à long terme, il est fondamental d'instituer des partenariats durables, ainsi que de coordonner les activités et les initiatives au sein du BIE et de l'UNESCO et dans de multiples institutions.

## Vision, mission et objectif général

En qualité de Centre international d'excellence en matière de curricula, le BIE se définit *comme l'un des principaux instituts de l'UNESCO, largement reconnu pour ses compétences, ses connaissances, ses réseaux spécialisés, pour ses informations basées sur des données probantes et pour le soutien pratique qu'il prodigue de manière utile et réactive aux États membres de l'UNESCO.* Ceci implique aussi que **les activités et les initiatives du BIE font l'objet d'un suivi efficace et que ses résultats sont mesurés et évalués avec des outils adaptés.**

En tant que Centre d'excellence, **le BIE a pour mission de soutenir les États membres de l'UNESCO dans leurs efforts pour améliorer la qualité de l'apprentissage des élèves**, essentiellement au moyen d'initiatives et d'activités dans les trois principaux domaines d'action suivants :

- **renforcement des capacités** des institutions et des individus ainsi qu'**assistance et conseils techniques** ;
- **accès aux connaissances, aux expériences et à l'expertise dans le domaine du curriculum** ;
- participation des parties prenantes à un **dialogue politique** basé sur des données probantes.

Pour la période 2012-2017, **l'objectif général consiste à améliorer la qualité de l'apprentissage des élèves en encourageant et en soutenant l'excellence dans les processus et produits curriculaires.**

Dans le contexte de cet objectif général, les principales ambitions du BIE sont les suivantes :

1. produire et partager des connaissances sur les produits, les processus, les stratégies, les tendances et les questions émergentes en matière de curriculum ;
2. recueillir, analyser, synthétiser et diffuser des connaissances et des informations relatives aux curricula ;
3. renforcer les capacités des institutions et des individus, dispenser un appui et des conseils techniques ainsi que d'autres services aux États membres de l'UNESCO et aux entités régionales ;
4. promouvoir et recommander un dialogue politique s'appuyant sur des données probantes ;
5. faciliter la coopération Sud-Sud et Nord-Sud-Sud ;
6. s'associer avec des institutions universitaires ayant vocation à émettre des recommandations de politiques publiques, et ce, afin de soutenir des initiatives de recherche originales axées sur l'action, analyser, synthétiser et diffuser les conclusions des recherches existantes ;
7. promouvoir le dialogue politique global entre les ministres de l'éducation et les autres acteurs concernés dans le monde, en vue d'améliorer la qualité de l'Éducation pour tous.

# Résultats escomptés

Les principaux résultats définis pour la période 2012-2017 sont les suivants :

- **Élaboration, mise à l'essai et mise en œuvre de matériel et d'outils de formation.**
- Préparation et organisation **de cours de formation** accrédités de longue durée.
- **Soutien aux initiatives d'innovation, de réforme et de révision en matière de curricula.**
- **Collecte et compilation d'informations et de connaissances sur les questions curriculaires prioritaires** (notamment par le biais d'enquêtes mondiales et de la mise à jour de la terminologie).
- **Identification et correction des lacunes dans les connaissances et les informations relatives aux curricula** (notamment au moyen d'une meilleure évaluation des priorités et des besoins régionaux, sous-régionaux et nationaux).
- **Amélioration de l'accès aux informations sur les processus et produits du développement curriculaire** (grâce à une actualisation des bases de données, au perfectionnement des services d'information, à l'élargissement des collections, à l'expansion du site internet ainsi que par la mise à disposition de dossiers d'orientation mettant en exergue les difficultés que rencontrent les responsables de la conception et de la définition du curriculum).
- Soutien pour faciliter le **dialogue politique** au sein d'un éventail élargi d'acteurs à l'intérieur et à l'extérieur des systèmes éducatifs.

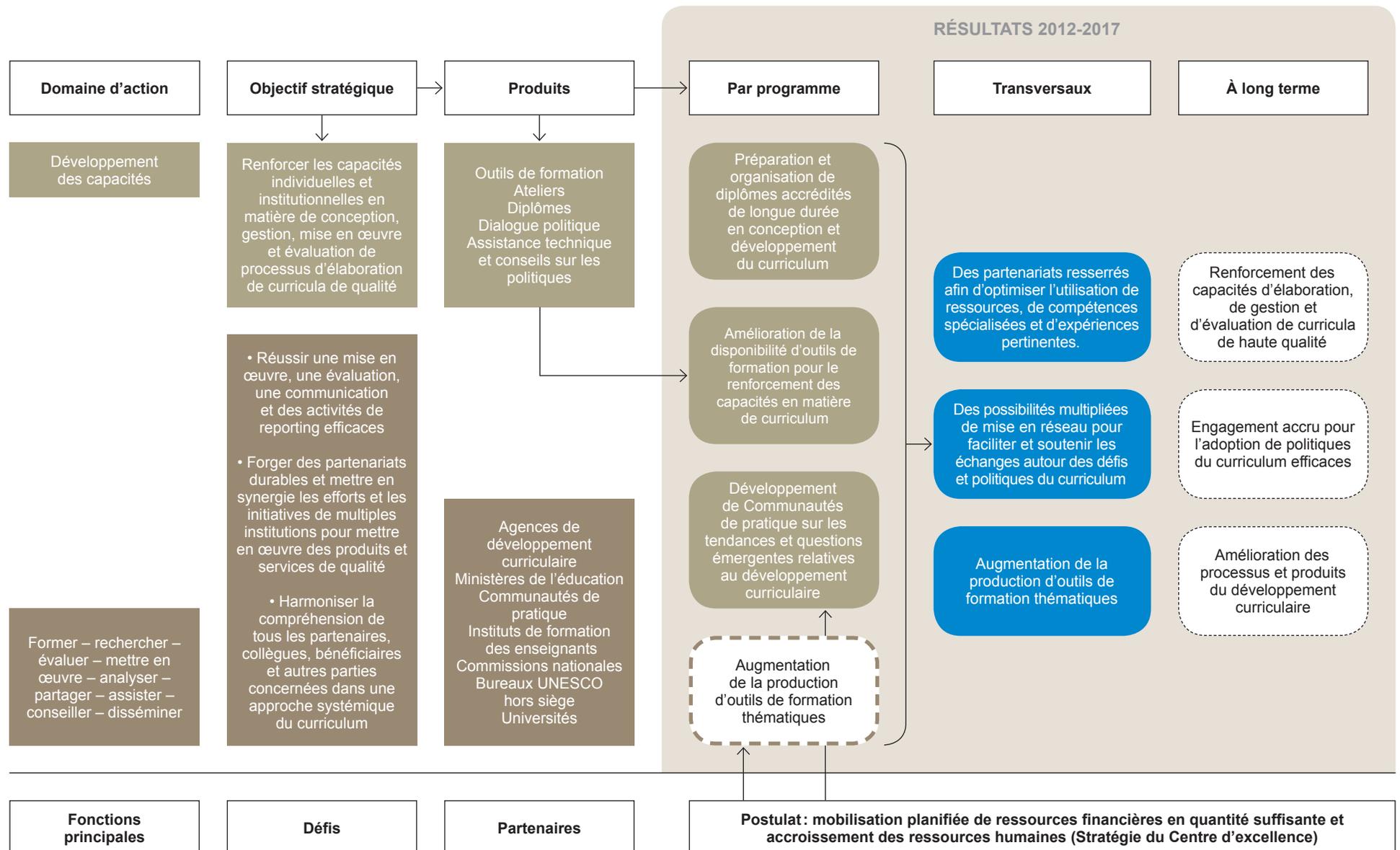
De plus, en tant que Centre d'excellence du curriculum, le BIE renforcera ses partenariats à l'intérieur et à l'extérieur de l'UNESCO et multipliera les possibilités de création de réseaux en accordant une place prépondérante aux acteurs clés et aux partenaires stratégiques, aux spécialistes du curriculum et aux institutions, centres et départements de développement curriculaire. L'ensemble des activités du BIE devrait tendre vers :

- **Des partenariats resserrés pour optimiser l'utilisation de ressources, de compétences spécialisées et d'expériences pertinentes**, particulièrement en soutenant les pays du Sud dans la recherche de solutions novatrices pour résoudre des problèmes touchant le Sud.
- **Des possibilités multipliées de mise en réseau** pour faciliter et soutenir le partage des connaissances et pour étayer les initiatives locales, régionales et internationales.
- **Une coopération et des échanges** sous-régionaux, régionaux et internationaux renforcés.

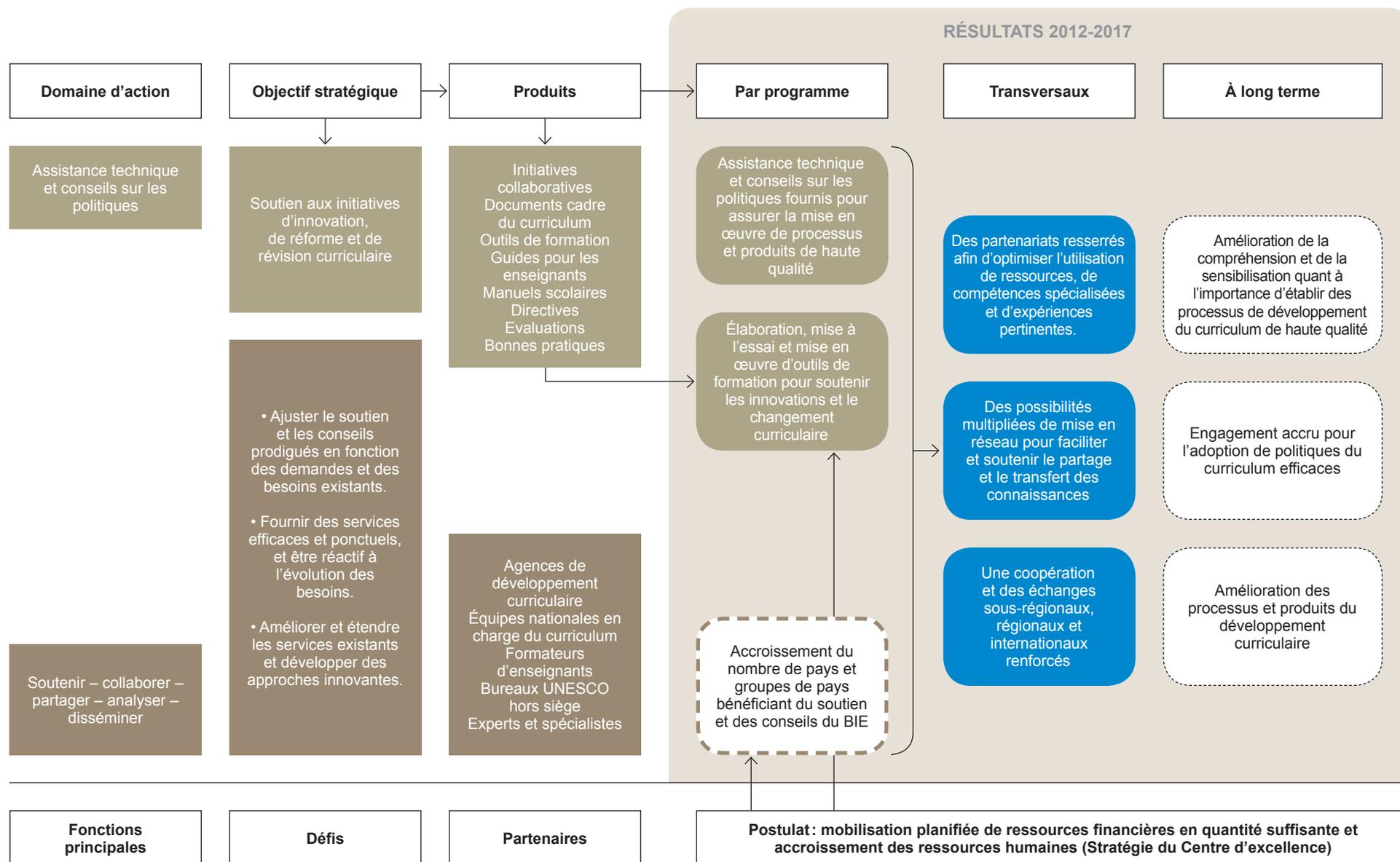
À long terme, les programmes et activités du BIE devrait induire une meilleure compréhension, une prise de conscience accrue quant à l'importance de concevoir des curricula et des processus de développement curriculaires de qualité, une volonté d'adopter des politiques efficaces en matière de curricula, et un perfectionnement des processus et produits qui contribueront à valoriser l'apprentissage des élèves.

Le cadre stratégique par principaux domaines d'action est résumé dans les schémas 1 à 3.

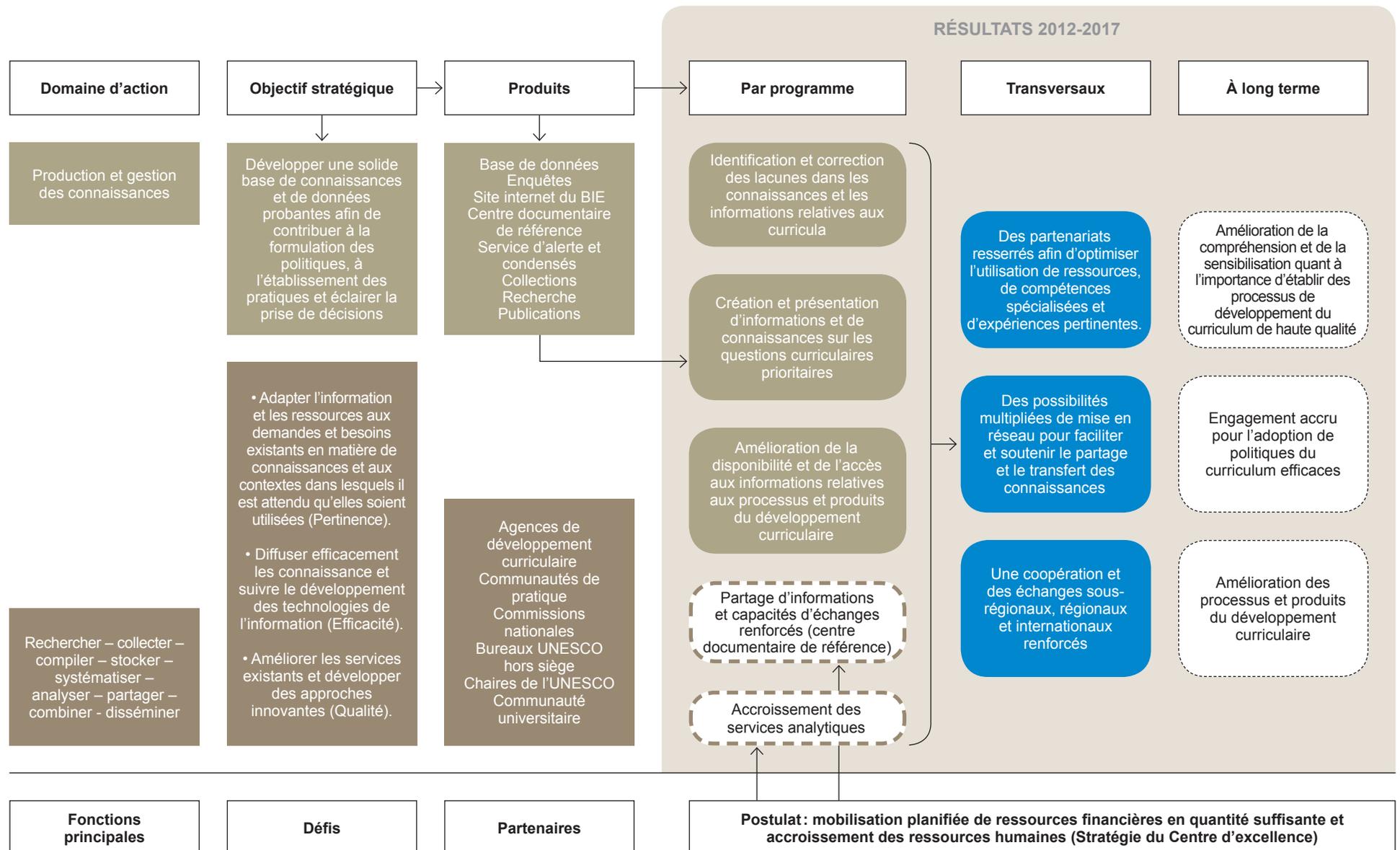
# Cadre stratégique : Développement des capacités



# Cadre stratégique : Assistance technique et conseils sur les politiques



# Cadre stratégique : Production et gestion des connaissances



## Postulats et risques

L'amélioration progressive et l'expansion graduelle des services du BIE sont fondées sur une série de postulats et doivent tenir compte de plusieurs facteurs de risque susceptibles d'avoir des répercussions sur la mise en œuvre des programmes.

L'hypothèse principale est que, dans le cadre de la mise en œuvre de la Stratégie visant à faire du BIE le Centre d'excellence de l'UNESCO en matière de curricula, des ressources financières seront mobilisées de manière prévisible et en quantité suffisante pour soutenir le renforcement et l'expansion des services, parallèlement à un accroissement des ressources humaines. En outre, une telle phase de transition nécessite une orientation claire et cohérente basée sur la stratégie du BIE dans la ligne des priorités du Secteur de l'éducation de l'UNESCO. On suppose que le BIE sera soutenu au niveau interne par des outils adaptés, des procédures et des structures plus performantes, ainsi que par un solide leadership encourageant de véritables changements.

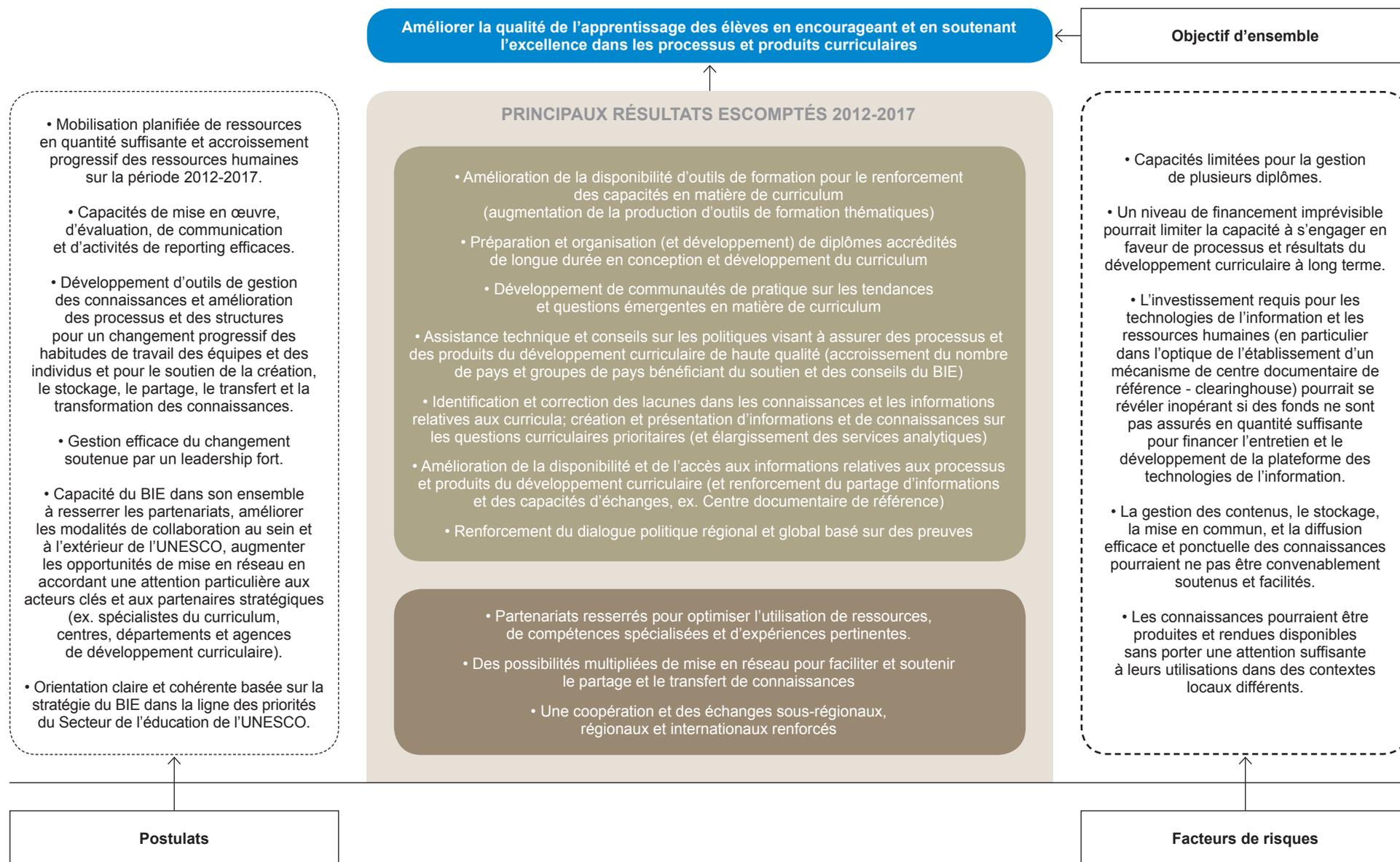
En ce qui concerne le Diplôme et les ateliers, le BIE doit continuer à assurer le suivi et l'évaluation, prendre des mesures novatrices pour élaborer et actualiser les matériels, soutenir les participants, et assumer la direction intellectuelle et la responsabilité globale de la formation. Un financement dont le montant serait imprévisible pourrait limiter sa capacité à s'engager en faveur de processus et résultats du développement curriculaire à long terme.

Par ailleurs, un autre risque est lié à la dotation en ressources financières. En effet, l'investissement requis pour les technologies de l'information (en particulier dans l'optique de l'établissement d'un mécanisme de centre documentaire de référence – clearinghouse) pourrait se révéler inopérant si des fonds ne sont pas assurés en quantité suffisante pour rémunérer les ressources humaines, et financer l'entretien et le développement de la plateforme des technologies de l'information.

Étant donné qu'un système de gestion des connaissances doit réunir des individus, des processus et des infrastructures, des outils améliorés de gestion de l'information et une plateforme perfectionnée de technologies de l'information n'obtiendront pas forcément les résultats escomptés s'ils ne sont pas étayés par d'autres changements tout aussi importants des structures et de l'organisation interne, lesquels permettront de garantir le stockage, la mise en commun et la diffusion efficace et ponctuelle des connaissances et des informations. Il est également important de garder à l'esprit qu'une augmentation de la disponibilité, du partage et de la transmission d'informations et de connaissances en rapport avec les curricula n'aura pas obligatoirement les effets souhaités si les demandes et les besoins existants, ainsi que les contextes dans lesquels on prévoit d'utiliser les connaissances ne font pas l'objet d'une attention suffisante.

Les principaux postulats et facteurs de risques sont résumés dans le schéma 4.

# Postulats et risques



# Programme 2012-2017

## Aperçu

Devenir un Centre d'excellence dans le domaine des curricula est un objectif à long terme envisagé sur six ans, dans le cadre de la mise en œuvre de la stratégie du Centre d'excellence et dépendant de la dotation d'un financement approprié. Comme indiqué, les objectifs pour la période 2012-2017 seront de piloter, concevoir, élaborer et utiliser des matériels et des outils de formation, préparer et réaliser des cours de formation accrédités de longue durée et des ateliers sur mesure, soutenir les réformes du curriculum et les initiatives novatrices au niveau national, élargir l'accès aux connaissances sur les curricula et les processus de développement curriculaire, en promouvant l'utilisation, créer et partager des informations et des connaissances relatives aux curricula, rationaliser les services et l'accès aux ressources afin d'atteindre un public plus large et enfin resserrer les partenariats, augmenter la mise en réseau et la collaboration.

## Un cadre de référence pour la formation et les possibilités de perfectionnement professionnel

**Les outils de formation** du BIE ont été utilisés et évalués dans différents modes de formation. Ils sont améliorés chaque année avec l'aval de consultants de haut niveau pour tenir compte des remarques des bénéficiaires. Actuellement, le BIE travaille à la révision et au perfectionnement de *l'Outil de formation en développement curriculaire - Une banque de ressources* (versions 2013 en anglais et en espagnol). En 2014, le BIE produira et mettra en ligne un ensemble d'outils d'apprentissage pour étayer les pratiques des enseignants liées aux thèmes transversaux dans le curriculum. Ceux-ci combineront une

compréhension actualisée des principales questions et tendances en matière de curriculum avec des activités de formation, d'études de cas et des ressources multimédia qui aideront les enseignants à innover en classe. Le BIE facilitera ainsi la création de communautés d'enseignants producteurs et utilisateurs d'outils d'apprentissage, et pratiquant l'échange entre collègues comme stratégie de perfectionnement professionnel.

Le BIE a récemment introduit des **programmes de renforcement des capacités de longue durée, accrédités par des institutions universitaires**. Il s'agit du Diplôme post-licence en conception et développement du curriculum, et d'ateliers sur mesure abordant des thèmes et des approches curriculaires (par exemple l'éducation pour l'inclusion et les curricula inclusifs, et le développement de curricula basés sur les compétences). Ceux-ci tirent pleinement parti, entre autres matériels de formation, de la *Banque de ressources en matière de curriculum* et ont pour objectif de valoriser les capacités individuelles et institutionnelles disponibles aux niveaux local, national et régional.

À court et moyen terme (2012-2015), le BIE se concentrera sur **l'amélioration du programme du Diplôme** dans cinq domaines : 1) créer un répertoire d'animateurs et de tuteurs du Diplôme pour garantir sa mise en œuvre dans différentes régions ; 2) renforcer la plateforme en ligne pour faciliter les interactions entre les participants, les animateurs et les tuteurs ; 3) associer des éducateurs de haut niveau et des experts du curriculum venant de différentes régions, comme conférenciers et animateurs d'ateliers ; 4) créer une communauté de diplômés qui seront

les « champions » du BIE et faciliter leurs échanges pour améliorer les pratiques professionnelles (par exemple, les meilleurs diplômés de 2010 et 2011 sont recrutés pour les éditions 2012 du Diplôme en Afrique et en Amérique latine); et 5) continuer à élargir les partenariats pour garantir la continuité du programme (prenant en compte les ressources humaines nécessaires à la gestion, à la coordination et au contenu, et le financement des bourses d'études). L'amélioration de la qualité des processus de conception et de développement du curriculum devrait aussi être soutenue par des initiatives postérieures au Diplôme menées au niveau national.

Dès 2013, le BIE **perfectionnera encore ses services de renforcement des capacités** en se fondant sur les résultats de la première étape de mise en œuvre du Diplôme (2010-2012). Les initiatives envisagées prévoient : une édition du Diplôme pour les États arabes et un Diplôme interrégional Asie-Europe ; l'éventuelle poursuite des études du Diplôme au niveau master ou équivalent ; et des programmes complets en ligne ciblant des besoins spécifiques tels que le renforcement d'une vision élargie du curriculum dans les institutions de formation des enseignants. En fonction de l'évaluation des besoins et de l'étude de faisabilité, le programme du Diplôme sera disponible, sous différentes formes, dans toutes les régions de l'UNESCO d'ici à 2017.

### **Soutien « sur mesure » et à long terme pour répondre aux priorités et aux besoins spécifiques des pays**

Sur demande, le BIE prodiguera **une assistance technique sur mesure et des conseils sur les politiques** aux États membres engagés dans des processus de réforme curriculaire. Des conseils et un appui ont déjà été apportés en matière d'évaluation, de planification, de développement et de mise en œuvre des curricula conformément aux nouveaux enjeux, aux besoins et aux perspectives de développement. La priorité a été donnée au développement de visions progressives

du curriculum (pourquoi, comment les élèves devraient-ils apprendre). Le but est de traduire ces représentations dans des documents et matériels pertinents (comme les directives et notes d'orientation sur le curriculum, les programmes d'études et les manuels scolaires).

Les principales initiatives que le BIE a mises en œuvre au cours des dix dernières années ont couvert plusieurs questions curriculaires et différentes régions, l'accent ayant été placé sur les pays en développement ou en situation de post-conflit. Le Bureau a dispensé des conseils techniques, notamment pour soutenir des réformes globales du curriculum (en Afghanistan, en Bosnie-Herzégovine, au Guatemala, en Iraq, au Libéria, au Soudan et, plus récemment au Soudan du Sud) ; l'intégration de thèmes transversaux tels que l'éducation pour la paix et à la citoyenneté dans les pays d'Afrique subsaharienne et au Bahreïn ; l'évaluation des manuels scolaires dans une perspective d'égalité des genres (au Liban et au Viet Nam) ; l'évaluation du curriculum (Pakistan) ; et l'éducation pour l'inclusion (dans les États arabes du Golfe, en Amérique latine et aux Caraïbes). Ces activités ont intégré différentes combinaisons de conseils en matière de politiques, de création et partage de connaissances, de formation et d'assistance technique.

Sur la base de l'expérience accumulée et des leçons tirées pendant plus d'une décennie, le BIE envisage une nouvelle phase pour mieux répondre aux attentes et aux besoins des pays. Une attention particulière sera portée au soutien des processus à long terme afin de contribuer efficacement à des réformes globales, systématiques et durables du curriculum axées sur l'apprentissage des élèves. Dans ce contexte, l'action du BIE **se centrera sur une conception, une mise en œuvre et une évaluation efficaces des curricula et sur certains domaines thématiques choisis**, en accordant une attention particulière aux pays en développement et en situation de post-conflit.

Pour étayer les processus de changement et d'innovation en matière de curricula, le BIE actualisera et/ou systématisera les connaissances existantes et produira de nouveaux outils, principes directeurs et/ou méthodologies pour la révision, l'évaluation et l'alignement des curricula. À compter de 2013, et en fonction des demandes, le BIE envisagera aussi de soutenir et collaborer avec d'autres organisations internationales et groupes de pays engagés dans des **initiatives d'harmonisation des curricula**.

### Une base de connaissances vaste, solide et actualisée pour éclairer la prise de décision et promouvoir les bonnes pratiques

La **valorisation et l'expansion de la base de connaissances** consistent principalement à : élargir l'accès aux ressources sur les curricula et sur les processus de développement curriculaires, et en accroître l'utilisation ; augmenter la quantité d'informations et de connaissances relatives aux curricula et analyser les tendances curriculaires ; rationaliser les services et l'accès aux ressources afin d'atteindre un public plus large ; consolider le centre documentaire de référence et développer une plateforme en ligne pour faciliter la mise en commun des connaissances et les activités collectives.

Des fonds supplémentaires permettront au BIE de se doter d'une solide base de connaissances moyennant le renforcement des capacités internes et des partenariats pour la recherche et l'innovation afin d'attirer et de gérer des recherches de pointe à base factuelle, comme dans la revue *Perspectives*, et de contribuer au développement de nouvelles connaissances, par exemple en produisant des analyses comparatives en matière de développement curriculaire. Avec des fonds additionnels, le Bureau pourrait aussi améliorer l'accès aux informations et aux ressources sur les processus et produits du développement curriculaire, du point de vue des évolutions politiques, des expériences et connaissances accumulées, et faciliter le partage des connaissances, des expériences

et des compétences spécialisées dans le domaine du développement des curricula, en particulier, mais pas exclusivement, dans les pays du Sud. À l'aide de fonds additionnels, il serait également possible **d'élargir les services analytiques et consultatifs** (notamment, les notes d'orientation, les dossiers de recherche, les examens des publications, les documents de travail et de réflexion). En outre, des capacités renforcées d'échange et de partage d'informations (à travers le mécanisme de centre documentaire de référence – *clearinghouse mechanism*) assureront un appui plus efficace aux activités du BIE destinées à perfectionner les réseaux et faire meilleur usage des compétences spécialisées et des expériences existantes, favoriser la prise de conscience, le renforcement des capacités, la coopération et l'assistance technique dans le domaine du curriculum, et contribuer à la conception, l'examen et l'évaluation des politiques et processus de développement curriculaire.

La mise au point progressive d'un **mécanisme de centre documentaire de référence** facilitera l'accès et la récupération d'informations et de ressources sur le curriculum et les processus de développement curriculaire. Durant la phase initiale (provisoirement fixée à 2012-2013), les activités devraient se concentrer sur la mise en œuvre d'un site internet plus dynamique et d'une base de données qui rassemblera notamment les *Dossiers par pays*, les profils des systèmes éducatifs des *Données mondiales de l'éducation*, la bibliothèque de Rapports nationaux, la collection de curricula (en particulier de cadres d'orientation curriculaire), les outils de formation pour le développement curriculaire (par exemple, la *Banque de ressources*), des documents de travail, des alertes, des actualités et des liens vers les agences du curriculum. Les contenus seront classés par catégories et des outils sur le curriculum tels qu'un glossaire, une terminologie spécialisée et un thésaurus actualisé seront élaborés.

Au cours des phases successives de développement (en principe 2014-2015 et 2016-2017), le mécanisme du centre documentaire de

référence permettra une meilleure mise en commun des informations et des connaissances des divers partenaires, notamment entre des spécialistes et des institutions du curriculum, les bureaux hors siège de l'UNESCO, les ministères de l'éducation, les commissions nationales et les Chaires de l'UNESCO.

D'ici à 2016-2017, le centre documentaire de référence sur les curricula commencera aussi à proposer des services à valeur ajoutée incluant par exemple une plateforme pour gérer un répertoire d'institutions, d'experts et de spécialistes, dans le but de promouvoir la coopération Sud-Sud et d'élargir l'accès aux expériences et à l'expertise du Sud. De plus, des occasions de créer des réseaux numériques, notamment au travers de forums et de discussions en ligne sur des thèmes spécifiques, pourront aussi être offertes pour faciliter la coopération entre usagers (groupes d'experts, groupes d'intérêt, communautés de pratique, etc.).

L'instauration de services supplémentaires, conçus comme des modules enrichissant progressivement le centre documentaire, dépendra des besoins et des intérêts des partenaires ainsi que du montant des fonds disponibles. Les services prioritaires seront identifiés en collaboration avec les partenaires (à l'intérieur et à l'extérieur de l'UNESCO) et fondés sur les contributions des utilisateurs. À partir de 2013, des outils pour évaluer les besoins et les priorités, et servant également à recenser et prendre en charge les besoins émergents dans les domaines du renforcement des capacités et de l'assistance technique, seront conçus et appliqués périodiquement. Des services d'alerte seront aussi produits régulièrement et le site internet du BIE sera constamment enrichi, notamment pour suivre le rythme des évolutions technologiques.

S'il est vrai que l'expansion progressive des services analytiques dépend, dans une large mesure, de la disponibilité de fonds supplémentaires, il sera possible d'exploiter dès 2013 l'expérience accumulée et

la base existante de connaissances du BIE, par exemple en organisant une enquête mondiale sur le temps d'instruction, en partenariat avec l'Institut de statistique de l'UNESCO (ISU). Des enquêtes mondiales devraient procurer des données fiables pour guider les politiques, les réformes du curriculum et la recherche. Les initiatives futures seront affinées à la lumière des progrès accomplis et fondées sur les résultats obtenus par les évaluations périodiques du travail accompli, parmi lesquelles l'analyse de situation des processus de développement du curriculum.

### **Développer des synergies, stimuler les occasions de mise en réseau et faciliter le dialogue politique**

Pour le BIE en tant que Centre d'excellence du curriculum, il est essentiel de resserrer les partenariats, de perfectionner les modalités de collaboration et de multiplier les possibilités de travail en réseau, en mettant l'accent sur les acteurs clés et les partenaires stratégiques, tout particulièrement les spécialistes du curriculum et les institutions, les centres et les départements chargés du développement curriculaire. Depuis sa création en 2005, la Communauté de pratique (COP) joue trois rôles majeurs. Premièrement, elle favorise les discussions interrégionales sur des questions intéressantes (par exemple définir un curriculum inclusif ; répondre à la diversité culturelle par le curriculum ; définir des approches basées sur les compétences et le curriculum) par le biais de forums mondiaux en ligne qui rassemblent les éducateurs et spécialistes du curriculum de différentes régions. Deuxièmement, elle encourage la production et le partage de connaissances, principalement par des études de cas incluses dans la *Banque de ressources* et publiées dans la revue *Perspectives* ou dans les *Documents de travail du BIE*. Troisièmement, elle facilite les échanges interrégionaux et régionaux sur des questions fondamentales, lesquelles influent sur les calendriers de l'éducation et du curriculum.

À partir de 2013, le BIE envisage une nouvelle phase fondée sur les priorités nationales et régionales visant à exploiter le potentiel de la COP comme communauté de concepteurs et de spécialistes produisant et échangeant autour de processus de réforme et de changement des curricula. Plus spécifiquement, en tirant profit de son vaste champ d'action, la COP sera progressivement transformée en plaque tournante d'organismes et d'instituts du curriculum venant de toutes les régions de l'UNESCO, dans le but de promouvoir la coopération Sud-Sud et Nord-Sud-Sud, en mettant en commun des visions, des expériences et des pratiques relatives aux principales questions curriculaires et en mobilisant une expertise de haut niveau. De plus, **un cycle de réunions régionales et sous-régionales** sur les problématiques et les tendances du curriculum sera lancé afin de permettre de mieux cerner les besoins et les pratiques dans divers contextes, de dessiner les tendances régionales, sous-régionales et nationales, et de forger de nouveaux partenariats dans différentes régions.

En outre, en se basant sur les résultats initiaux du programme du Diplôme, le BIE créera des communautés de diplômés, d'animateurs/tuteurs et de spécialistes et experts de haut niveau qui participeront à la mise en œuvre des cours du Diplôme. Ces communautés sont conçues comme de petits groupes de réflexion qui guident les manières de voir le curriculum et les débats sur la question dans une perspective internationale comparée et mettent en commun leurs pratiques professionnelles pour définir un curriculum inclusif de qualité.

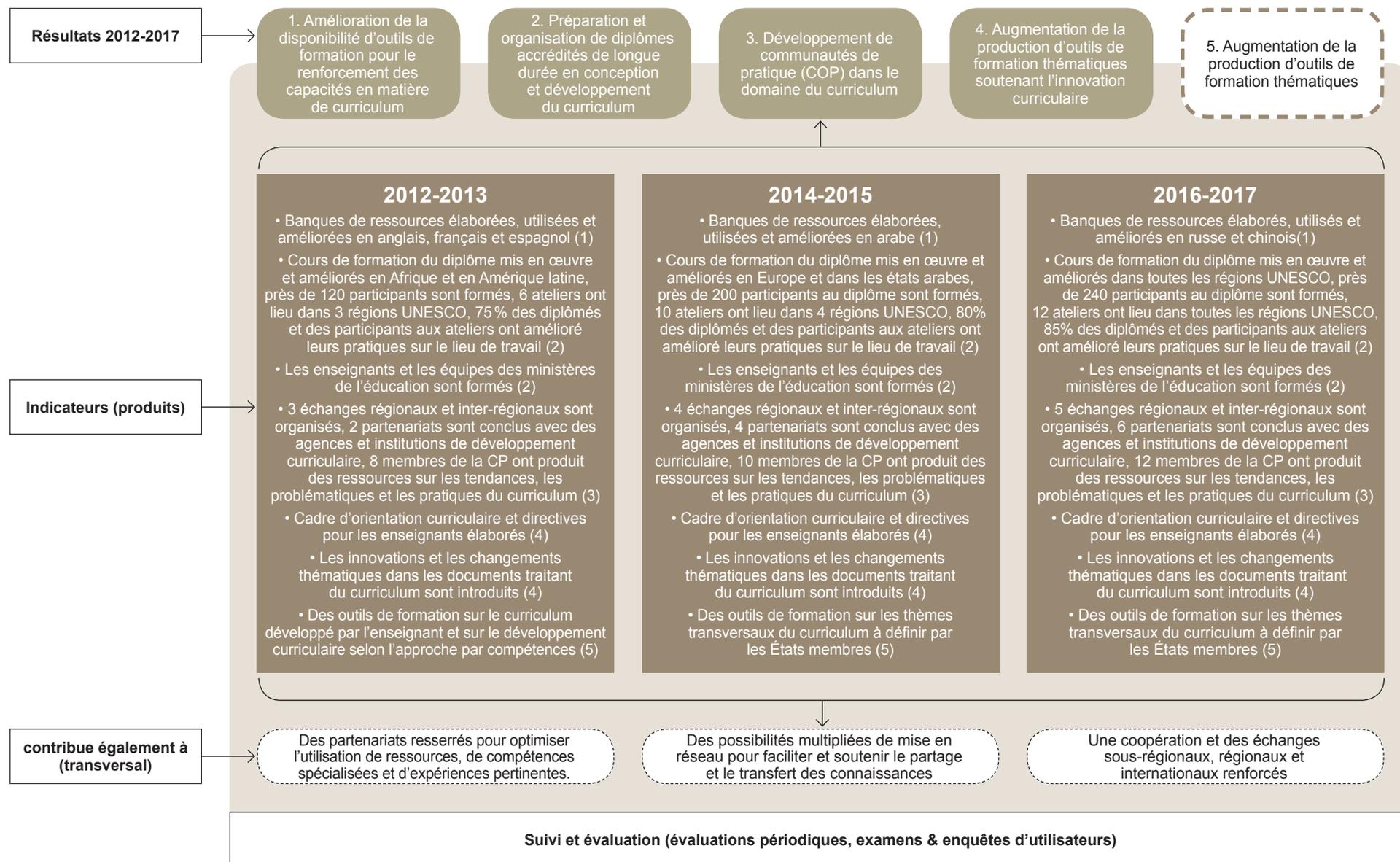
Enfin, depuis les années 30, le BIE organise les sessions de la Conférence internationale de l'éducation, **un forum majeur de dialogue politique pour les ministres de l'éducation** du monde entier. À l'avenir, la Conférence doit devenir la tribune d'un nouveau groupe de réflexion centré sur les priorités de l'UNESCO dans le domaine de l'éducation. Des thèmes relatifs à la qualité de l'éducation, à l'équité, à

l'accès et à l'inclusion doivent y être abordés périodiquement et selon différents points de vue. Dans le même temps, le BIE continuera à **étudier et exploiter d'autres possibilités de dialogue politique** en lien avec ses fonctions et activités centrales, notamment aux niveaux régional, sous-régional et national. Il s'agira de promouvoir un dialogue politique basé sur des faits concrets entre les institutions et les parties prenantes, en tenant compte de points importants tels que : le rôle du curriculum comme outil pour définir et soutenir des conceptions et politiques de l'éducation ; l'ajustement des réformes du curriculum et la formation des enseignants, en particulier en ce qui concerne les justifications, les objectifs et les stratégies d'apprentissage et d'enseignement ; et le partage d'une vision commune du développement et de l'évaluation des curricula entre les départements chargés des curricula et les comités/conseils responsables des examens.

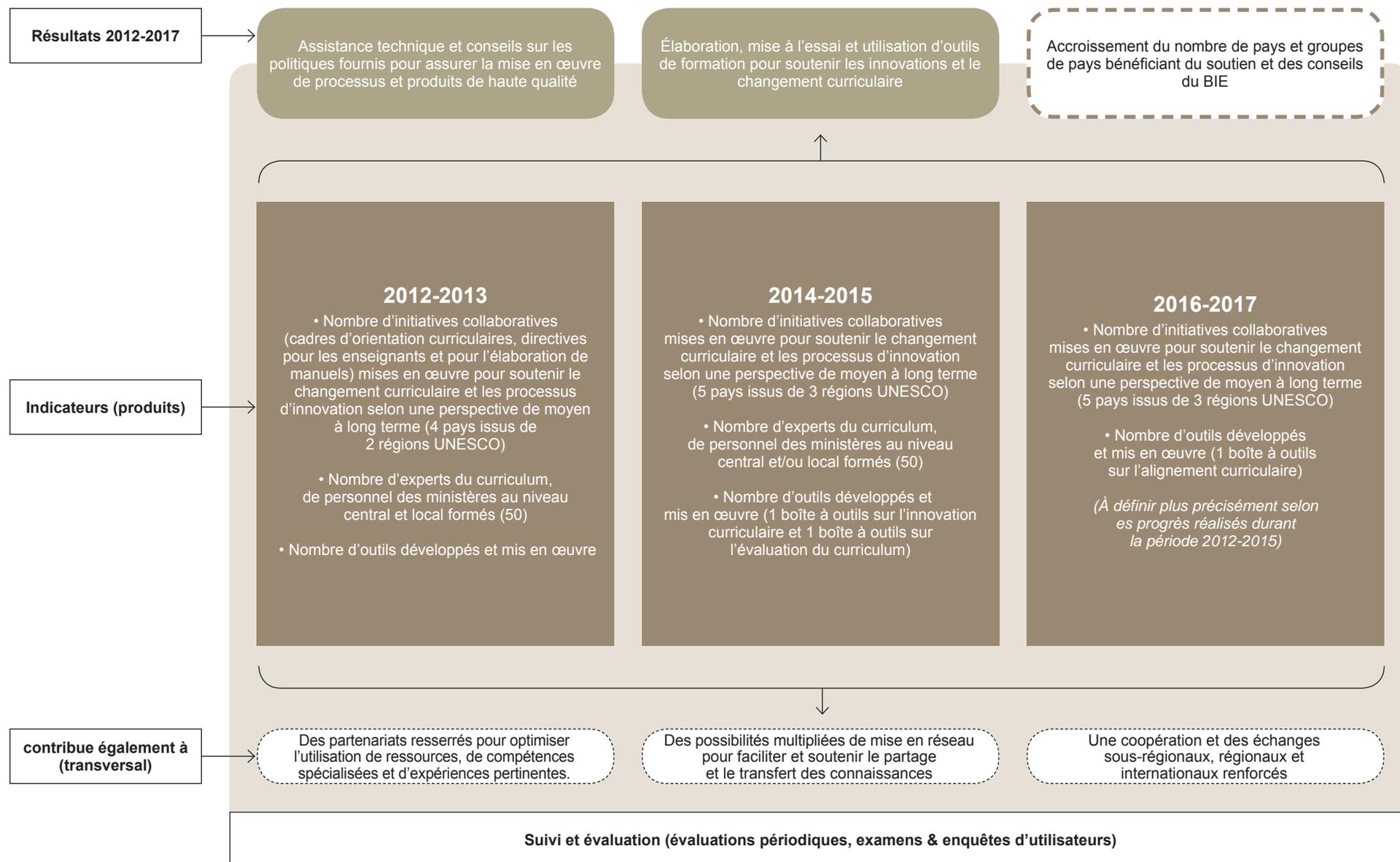
Le programme de travail proposé pour 2012-2017 dans les domaines du renforcement des capacités, de l'assistance technique et du conseil sur les politiques, et de la production et la gestion des connaissances, est présenté dans les schémas 5 à 7. Le cadre stratégique d'ensemble du BIE pour 2012-2017 est résumé dans le schéma 8.

Toutes les activités seront **résolument axées sur les résultats** et les services de soutien aux États membres seront la principale priorité du BIE. Les activités et initiatives prévues feront l'objet d'un **suivi attentif** et seront **régulièrement évaluées**. Au besoin, des ajustements seront apportés pour garantir des résultats optimaux en accord avec les priorités générales de l'UNESCO dans le domaine de l'éducation. En outre, des réseaux renforcés avec les institutions académiques et des collaborations accrues avec les ministères de l'éducation et les services nationaux responsables du curriculum permettront au BIE de mieux définir **un agenda en matière de recherche curriculaire en conformité avec les besoins et les demandes actuels et à venir**.

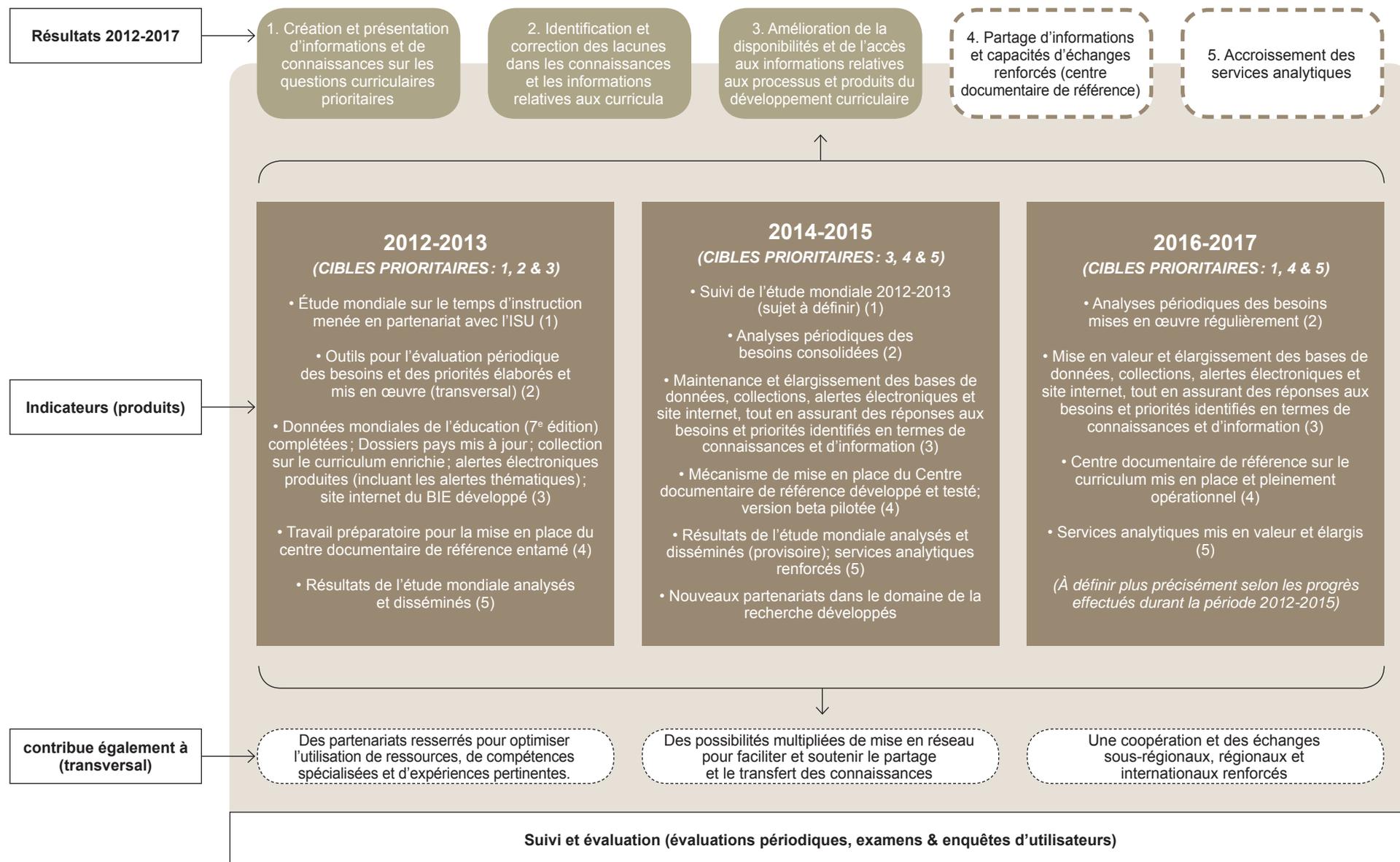
# Programme de travail 2012-2017 : Développement des capacités



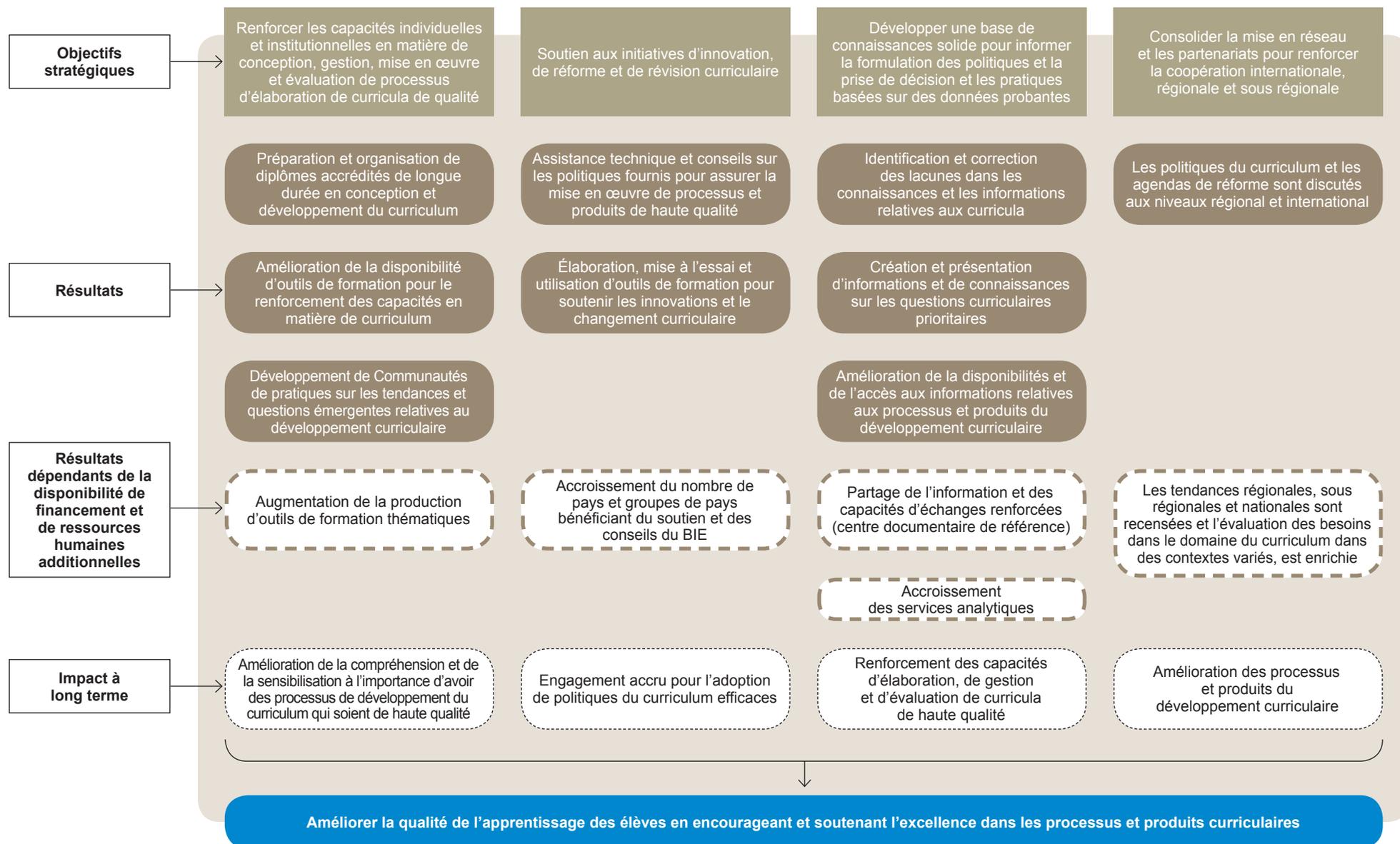
# Programme de travail 2012-2017 : Assistance technique et Conseil sur les politiques



# Programme de travail 2012-2017 : Production et gestion des connaissances



# Cadre stratégique d'ensemble du BIE 2012-2017





## **BUREAU INTERNATIONAL D'ÉDUCATION**

[www.ibe.unesco.org](http://www.ibe.unesco.org)

Tél.: +41.22.917.78.00 – Fax +41.22.917.78.01

### **Adresse postale**

Case postale 199, 1211 Genève 20, Suisse

### **Visiteurs**

15 Route des Morillons, 1218 Le Grand-Saconnex,  
Genève, Suisse

© UNESCO-IBE 2013

IBE/2013/PI/ST/01

Les dénominations employées dans cette publication et la présentation des documents qui y figurent n'impliquent en aucun cas l'expression d'une quelconque opinion de la part de l'UNESCO-BIE sur le statut légal de tel ou tel pays, territoire, région ou agglomération, sur les Autorités qui les régissent ou sur le tracé de leurs frontières.

Publié en juillet 2013 par le Bureau international d'éducation de l'UNESCO (BIE), avec le soutien de la République et du Canton de Genève.

Création graphique et mise en page: [colegram.ch](http://colegram.ch)

Droits photos: UNESCO-BIE 2007-2013

